



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AMBASSADE DE FRANCE AU BÉNIN

FICHE BENIN

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Par le décret N° 2001-365 du 18 septembre 2001, sont créées en République du Bénin l'Université de Parakou (UP) dans la partie septentrionale du pays et l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) dans le département de l'Atlantique, remplaçant ainsi le décret N° 70-217/C P/MEN du 21 août 1970 portant création de l'Université du Dahomey.

Ces deux universités nationales sont les héritières de l'Université du Dahomey, qui avait elle-même pris la succession de l'Institut d'enseignement supérieur du Bénin (IESB, créé en 1965) pour le Bénin (alors dénommé Dahomey) et le Togo, en prolongement de la mise en place de la première structure de formation de l'enseignement supérieur béninois, la Propédeutique scientifique installée à Porto Novo en 1962. L'Université du Dahomey était devenue, suite au changement de nom du pays en 1975, l'Université nationale du Bénin.

Depuis 2001, ces deux universités sont les deux institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche au Bénin placées sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les missions qui leur sont fixées sont la formation des cadres ainsi que la participation au développement de la recherche scientifique.

Différents textes officiels fixent le cadre juridique de l'enseignement supérieur et des universités au Bénin :

- La loi n° 2003-17 du 11 novembre 2003 en fixe le cadre général. Cette loi porte sur l'orientation de l'éducation nationale en République du Bénin et traite spécialement de l'enseignement de troisième degré dans son titre V,
- Le décret n° 2007-442 du 2 octobre 2007,
- Le décret n° 2004-275 du 12 mai 2004,
- Le décret n° 2001-365 du 18 septembre 2001,
- L'arrêté n° 1991-92 du 13 février 1991 portant sur l'organisation et le fonctionnement de l'université.

1.1 Les établissements publics

Ces établissements ont un statut d'établissement public, scientifique, technique et culturel (EPSTC) doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière (article 1^{er} de l'arrêté N° 92-1991).

La carte universitaire nationale des établissements de formations et de recherche

A- L'Université d'Abomey-Calavi

L'Université d'Abomey-Calavi regroupe actuellement 19 établissements (facultés, écoles ou instituts) répartis sur huit centres universitaires :

- *Centre universitaire d'Abomey-Calavi :*
 - Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines (FLASH) ;
 - Faculté des Sciences et Techniques (FAST) ;
 - Faculté de Droit et de Sciences politiques (FADESP) ;
 - Faculté des Sciences économiques et de Gestion (FASEG) ;
 - Faculté des Sciences agronomiques (FSA) ;
 - École polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) ;
 - École nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ;
 - Institut de Langue arabe et de Culture islamique (ILACI).

- *Centre universitaire de Cotonou :*
 - Faculté des Sciences de la Santé (FSS) :
 - École de Médecine,
 - École de Pharmacie,
 - École nationale des Assistants sociaux,
 - École de Kinésithérapie ;
 - École nationale d'Économie appliquée et de Management (ENEAM) ;
 - Centre béninois des Langues étrangères (CEBELAE).
- *Centre universitaire de Porto-Novo :*
 - Institut national de la Jeunesse, de l'Éducation physique et du Sport (INJEPS) ;
 - École Normale Supérieure (ENS) pour les lettres, sciences humaines et sociales ;
 - Il existe aussi une annexe de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines.
- *Centre universitaire de Dangbo :*
 - Institut de Mathématique et de Sciences physiques (IMSP).
- *Centre universitaire de Lokossa :*
 - Institut universitaire de Technologie (IUT) ;
 - École Normale Supérieure de l'Enseignement technique (ENSET).
- *Centre universitaire de Ouidah :*
 - Institut régional de Santé publique (IRSP).
- *Centre universitaire de Kétou :*
 - Ecole nationale supérieure des Sciences et Techniques agronomiques (ENSTRA).
- *Centre universitaire d'Abomey :*
 - Ecole des Sciences et Techniques du Bâtiment et de la Route (ESTBR).

Présentation des établissements de formation de l'E.S.R au Bénin pour l'U.A.C.

• *La Faculté des Sciences de la Santé (FSS)*

Historiquement, la FSS est née de la transformation par le décret N°353/MES/UNB du 22 décembre 1977 de la première institution de formation médicale, le Département des Études médicales et paramédicales, établie en octobre 1971. Elle est la première institution universitaire au Bénin chargée de la formation des cadres supérieurs dans le domaine de la santé conformément à l'arrêté N°1986/064/MEMS/DGM/UNB portant création, organisation et fonctionnement de la Faculté des Sciences de la Santé.

Elle est le plus ancien complexe d'enseignement supérieur médical au Bénin. En son sein se trouvent quatre établissements de formation, à savoir :

- L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Médecine, créée en 1971, est chargée de la formation de médecins capables de dispenser des soins de santé ainsi que d'assurer une mission de prévention en matière de santé et d'éducation pour la santé. La durée de formation est de sept ans et est sanctionnée par la soutenance d'une thèse de Doctorat en Médecine.

Au sein de cette unité, un troisième cycle d'études médicales permet de préparer en quatre ans un Certificat d'études spécialisées (CES) dans les options suivantes, qui constituent les départements de l'unité :

- Anesthésie et réanimation ;
- Chirurgie générale ;
- Dermatologie et vénérologie ;
- Gynécologie obstétrique ;
- Médecine interne ;
- Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale ;
- Pédiatrie et génétique médicale ;
- Psychiatrie ;
- Santé au travail.

- L'UFR de Pharmacie : créée en 1999, elle assure les enseignements relatifs au traitement des pathologies par chimiothérapie et la mise au point des remèdes. La durée de la formation est de cinq ans.

- L'École nationale des Assistants sociaux (ENAS) : créée en 1983, elle est spécialisée dans la formation paramédicale permettant aux assistants sociaux d'aider les personnes, les groupes ou les communautés à identifier leurs besoins, à connaître leurs potentialités économiques et sociales en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie. La durée de formation est de trois ans.

- L'École supérieure de Kinésithérapie (ESK) : créée en 2002, elle assure la formation du personnel ayant à charge la rééducation fonctionnelle des patients suite à une impotence causée par une intervention chirurgicale, un traumatisme ou une maladie. La durée de formation est de trois ans.

- *L'Institut régional de Santé publique (IRSP)*

L'IRSP a été créé en 1977 à Cotonou sous le nom d'ISP et de CRDS (Institut de Santé publique et Centre régional pour le Développement de la Santé). Cet institut est l'émanation de la volonté des pays francophones d'Afrique et du bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de se doter d'un dispositif de développement des ressources humaines en santé pour appuyer les programmes de santé publique.

En 2002, le gouvernement béninois a offert à l'OMS et aux pays de la région d'Afrique un nouvel institut à Ouidah. Cet institut, qui est un établissement de formation postuniversitaire et para-universitaire spécialisé dans la formation en santé publique comme facteur de développement socio-économique, a pour mission de répondre aux besoins des pays francophones d'Afrique en cadres spécialisés en santé publique en les préparant à la Maîtrise en Santé publique (*Master in Public Health*) ou à une Maîtrise scientifique en Épidémiologie (MSE), ouverte en 2000.

De plus, des formations de courte durée telles que le cours régional de communication et plaidoyer pour la santé sont proposées. Il assure la formation de personnels de diverses compétences selon les besoins exprimés par les pays de la sous-région.

Il développe aussi la recherche et offre des services à ses partenaires dans le domaine de l'animation scientifique et le développement d'un espace d'échanges et de communication de l'information scientifique et technique en rapport avec la santé des populations.

Pour y accéder, il faut faire partie du personnel de santé ou être cadre des secteurs connexes à la santé et détenteur d'un diplôme de deuxième cycle de l'enseignement supérieur.

- *La Faculté des Sciences et Techniques (FAST)*

C'est une entité de formation universitaire dans le domaine des sciences et techniques à savoir : mathématiques et physique, physique-chimie, chimie-biologie et géologie. Elle a pour mission de dispenser des enseignements théoriques débouchant sur le Diplôme universitaire d'études scientifiques (DUES) qui à son tour mène à la licence puis la maîtrise dans chacune des disciplines (mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles, biochimie, géologie, physiologie, biotechnologie alimentaire).

- *L'Institut National de la Jeunesse de l'Éducation physique et du Sport (INJEPS)*

C'est un institut de formation universitaire situé à Porto-Novo, dont le décret N° 96-550 du 06/12/96 porte création, organisation et fonctionnement.

- *L'École nationale d'Économie appliquée et de Management (ENEAM)*

L'ENEAM, ex-Institut national d'Économie (INE), est une école de formation universitaire spécialisée dans les filières de gestion et les techniques de gestion appliquées à l'économie.

- *Faculté des Sciences économiques et de Gestion (FASEG)*

Cette entité universitaire est née de l'ex-FASJEP (Faculté des Sciences juridiques, économiques et politiques), scindée en deux il y a de cela quelques années.

- *Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FADESP)*

Cette entité est issue de la séparation de l'ex-FASJEP en deux (FASEG et FADESP).

- *L'École polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) ex CPU*

Cette école assure une formation conduisant essentiellement au diplôme d'Ingénieur de conception dans les secteurs industriel et biologique, aux diplômes de 3^{ème} cycle des enseignements du domaine des sciences et techniques, au perfectionnement et à la formation continue de toute structure étatique qui en exprime le besoin.

- *La Faculté des Sciences agronomiques (FSA)*

La FSA ne fonctionne pas comme les autres facultés classiques de l'Université.

En effet, comme dans les écoles, les étudiants y entrent sur la base d'un concours, d'un test ou d'un sponsoring. Cette sélection fait que le nombre d'étudiants est limité et faible par rapport à celui des facultés classiques.

- *La Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines (FLASH)*

La FLASH est chargée de la formation dans les domaines des lettres modernes, des sciences du langage et de la communication, de la linguistique, de la philosophie, de la sociologie et de l'anthropologie, de l'histoire et de l'archéologie, de la géographie et de l'aménagement du territoire, de la psychologie et des sciences de l'éducation.

- *L'École nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM)*

C'est une école de formation des cadres pour l'administration publique, privée et pour la justice. Elle assure aussi le perfectionnement et le recyclage des cadres en activité, la recherche relative à l'administration et à la magistrature et la préparation aux concours et tests permettant l'accès aux grands corps de l'Etat.

- *L'Institut universitaire de Technologie de Lokossa (IUT)*

Il a été créé le 5 novembre 2001 pour décongestionner l'ex-CPU et mettre en valeur le matériel existant sous l'ENI (École Normale Intégrée) de Lokossa.

Cet institut dispense sa formation dans les quatre filières suivantes :

- Génie mécanique et productique ;
- Génie civil ;
- Génie électrique et informatique ;
- Technique de maintenance industrielle.

- *L'Institut de Mathématiques et de Sciences physiques (IMSP)*

L'Institut de Mathématiques et de Sciences physiques, en tant que centre d'excellence dans le domaine de la formation et de la recherche scientifique en mathématiques et en sciences physiques en Afrique subsaharienne francophone, se propose d'aider à :

- la promotion de la recherche scientifique en Afrique, notamment subsaharienne ;
- la formation de jeunes scientifiques par la recherche et l'enseignement en vue d'un doctorat ;
- assurer la relève du personnel enseignant en rapide diminution dans les universités, les écoles d'ingénieurs, les écoles normales et les centres de recherche.

L'Institut de Mathématiques et de Sciences physiques a été élevé au rang de Centre d'excellence par l'Union mathématique africaine (UMA) en 1993.

B- L'Université de Parakou

L'Université de Parakou est composée actuellement de 10 établissements répartis sur trois centres universitaires :

- *Centre universitaire de Parakou :*

- Faculté d'Agronomie (FA) ;
- Faculté de Droit et de Sciences politiques (FDESP) ;
- Faculté des Sciences économiques et de Gestion (FSEG) ;
- Faculté de Médecine (FM) ;
- Institut universitaire de Technologie (IUT) ;
- Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines (FLASH) ;
- Ecole d'Epidémiologie ;
- Ecole doctorale pluridisciplinaire.

- *Centre Universitaire de Natitingou :*

- Ecole Normale Supérieure (ENS) pour les sciences exactes.

- *Centre Universitaire de Djougou :*

- Ecole nationale supérieure des Sciences et techniques agronomiques (ENSTRA).

Des nouveaux centres universitaires sont en cours de création ou de démarrage à Savalou (Ecole nationale des Sciences et techniques de l'information et de la communication), Savé (FASEG), Dassa-Zoumé (FAST) et Tchaourou (FADESP).

Pour l'année universitaire 2010/2011, près de **100 000 étudiants** étaient inscrits dans les universités publiques du Bénin, soit plus du double de 2007/2008 ; plus de 85 000 à l'Université d'Abomey-Calavi et près de 11 000 à l'Université de Parakou.

1.2 Les établissements privés d'enseignement supérieur

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique reconnaît et délivre des autorisations à deux types d'établissements privés : les universités privées et les centres privés d'enseignement supérieur. Ainsi, pour l'année 2009-2010 sept universités privées ont été autorisées :

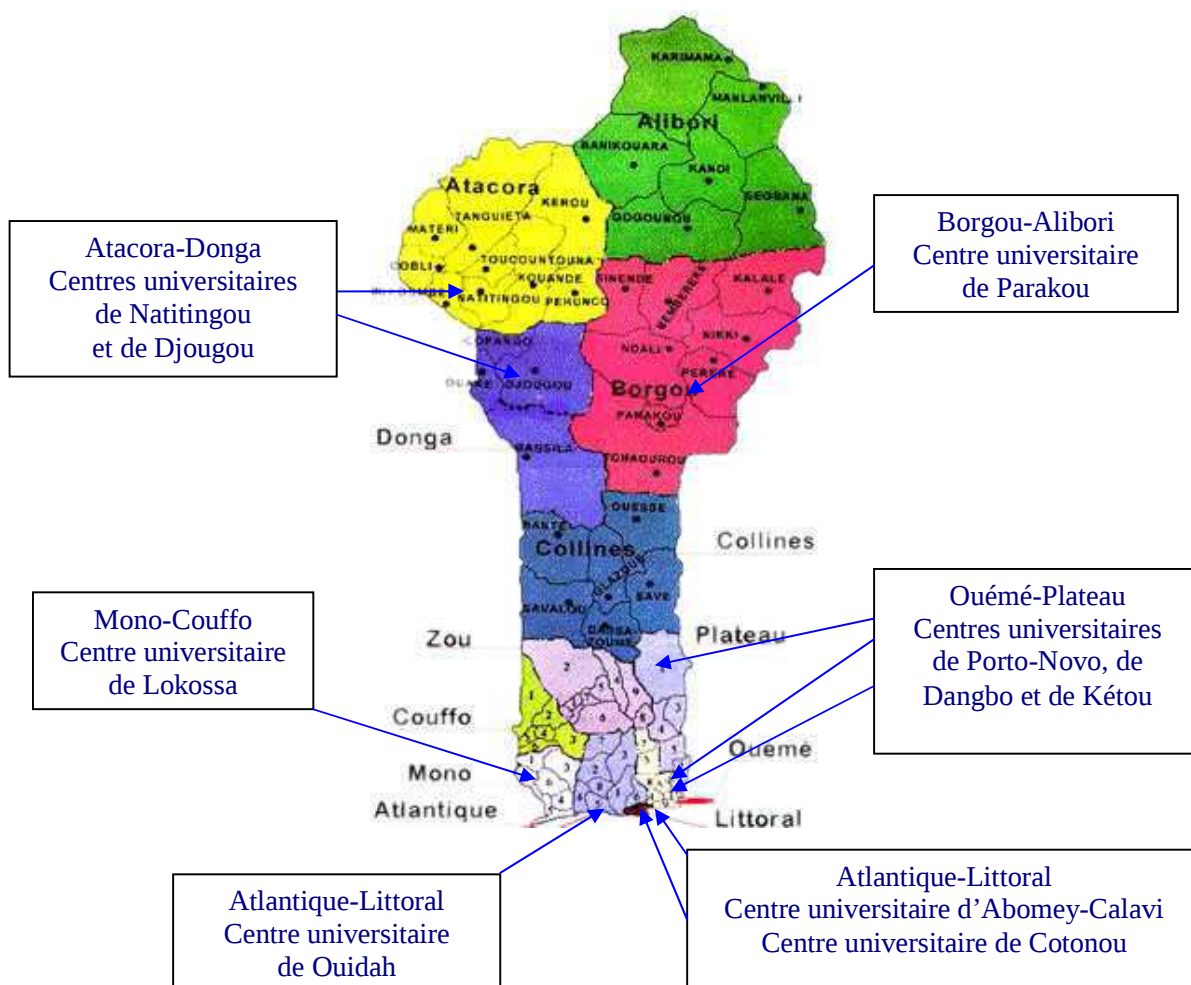
- l'Université des Sciences et Technologies du Bénin (USTB),
- l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO),
- *Houdegbé North American University Benin* (HNAUB),
- l'Université polytechnique internationale du Bénin (UPIB),
- l'Université africaine de Technologie et de Management (UATM).
- l'Université protestante de l'Afrique de l'Ouest (UPAO),
- l'Université des Sciences appliquées et de Management (USAM).

89 établissements privés ont également été autorisés ainsi qu'un établissement privé para-universitaire.

Un arrêté fixe chaque année la liste des nouveaux établissements ou des nouvelles filières autorisés. Neuf nouveaux établissements ont été ainsi autorisés à la rentrée 2010/2011.

Près de **30 000 étudiants** sont inscrits dans des établissements privés d'enseignement supérieur.

1.3 Localisation géographique



II- Organisation des études et enseignements dispensés

A la rentrée universitaire 2011/2012, le système Licence-Master-Doctorat (LMD) est devenu la norme au Bénin, suite à la présentation le 28 avril 2010 en Conseil des ministres du décret instituant le LMD. Tous les étudiants inscrits en première année d'études supérieures en 2011/2012 effectuent leur première année de Licence. Le basculement vers ce système s'est cependant produit de manière progressive et différenciée en fonction des établissements, certains ayant anticipé et étant passés à ce système pour les étudiants inscrits en première année dès 2008. Le système est donc en cours de déploiement au niveau de l'ensemble des formations supérieures.

Formation générale

FAST : Faculté des Sciences et Techniques ; FASEG : Faculté des Sciences économiques et de Gestion ; FLASH : Faculté de Lettres, Arts et Sciences humaines ; FADESP : Faculté de Droit et de Sciences politiques.

Formation professionnelle

CEFORP : Population et Dynamique urbaine ; ENAM : École nationale d'Administration et de Magistrature ; ENAS : École nationale des Assistants sociaux ; ENEAM : École nationale d'Economie appliquée et de Management ; ENSET : École Normale Supérieure de l'Enseignement technique ; EPAC : École polytechnique d'Abomey-Calavi ; FM : Faculté de Médecine ; FSA : Faculté des Sciences agronomiques ; FSE : Faculté des Sciences de l'éducation ; FSS : Faculté des Sciences de la santé ; IMSP : Institut de Mathématiques et de Sciences physiques ; INMES : Institut national de formation des infirmières ; INJEPS : Institut national de la Jeunesse, de l'Éducation physique et des sports ; IRSP : Institut régional de Santé publique ; ENI : École

normale des instituteurs ; ILACI : Institut de Langue arabe et de Culture islamique ; IUT : Institut universitaire de Technologie.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Les atouts du système universitaire béninois sont les suivants :

- l'étendue des disciplines couvertes et des formations offertes ;
- la mise en place du système LMD, en cours de déploiement ;
- l'existence de plusieurs filières « professionnalisantes » (IUT, licence professionnelles...) ;
- l'importance des coopérations interuniversitaires avec les universités des pays voisins (Togo, Burkina Faso...) et au-delà (France et Belgique notamment) ;
- l'existence de laboratoires de recherche et de chercheurs reconnus sur le plan international.

Parmi les établissements universitaires réputés, signalons l'Institut régional de Santé publique (IRSP) à Ouidah et l'Institut de Mathématiques et de Sciences physiques (IMSP) de Porto-Novo.

On peut aussi noter l'existence de deux chaires UNESCO : une Chaire internationale de physique mathématique et applications (CIPMA) ainsi qu'une Chaire des droits de la personne humaine et de la démocratie, toutes deux situées à l'UAC.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur **a) français**

Les coopérations entre l'Université d'Abomey-Calavi et des universités françaises sont nombreuses. Entre 2006 et 2011, 63 accords de coopérations ont été signés entre l'UAC et des partenaires français. Ces accords (allant de la simple codirection de thèse à des accords plus structurants) concernent 30 universités françaises et 5 établissements publics : plus du tiers des universités françaises sont ainsi impliquées, à des degrés divers, dans des coopérations avec l'UAC.

Universités et établissements français ayant signé un accord de coopération avec l'UAC (2006 – 2011)
Institut de recherche pour le développement (IRD)
Ecole nationale du génie rural des eaux et forêts (ENGREF)
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)
Université de Bourgogne
Université Paris I
Université d'Evry
Université René Descartes Paris V
Université Henri Poincaré Nancy I
Université Paris XII Val-de-Marne
Université Jean Monnet Saint-Etienne
Université de Cergy-Pontoise
Université Pierre Mendès-France Grenoble II
Université d'Orléans
Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand
Université Paris X Nanterre
Université de Caen
Université de Rouen
Université Paris-Sud XI
Université Paris VII
Université de Limoges

Université François Rabelais de Tours
Université du Littoral Côte d'Opale
Université Denis Diderot Paris VII
Université de Lyon III
Université de Provence (Aix-Marseille I)
Université Louis Pasteur de Strasbourg
Université de Toulon
Université Victor Segalen Bordeaux II
Université de Strasbourg
Université de Perpignan
Université Paul Sabatier de Toulouse
Université de Pau et des Pays de l'Adour
Université Montpellier I
Université Claude Bernard Lyon 1
Institut d'études politiques de Lyon

Signalons également deux masters à dimension internationale et sous-régionale mis en place à l'UAC avec l'appui de l'IRD (Institut de recherche pour le développement) :

- Le Master international en entomologie médicale et vétérinaire (MIE), associant l'UAC, l'Université de Montpellier 2 et l'IRD.
- le Master régional d'océanographie physique et applications, associant l'UAC, l'Université Paul Sabatier de Toulouse et l'IRD.

Les coopérations interuniversitaires sont peu développées au niveau de l'Université de Parakou. Dans le cadre du projet FSP ARHES (Appui à la restructuration et à l'harmonisation de l'enseignement supérieur), trois missions d'appui pédagogique ont été organisées, permettant notamment d'amorcer des coopérations avec l'Université de Nancy (médecine), l'Université Paris XII (droit) et l'Université d'Avignon (chimie). Des doctorants de l'Université de Parakou effectuent leur thèse en cotutelle avec l'Université de Dijon et l'Université Lyon III.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur **b) d'autres pays, notamment européens**

Depuis plusieurs années déjà, le sous-secteur de l'enseignement supérieur au Bénin a bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires au développement, notamment européens. À des degrés divers, ils contribuent à la réalisation des objectifs fixés par le Plan décennal du secteur de l'éducation 2006-2015 du gouvernement béninois. Certains bailleurs de fonds ont mis en place des programmes d'appui à l'enseignement supérieur bien identifiés.

Du côté des partenaires européens, il s'agit en particulier :

- de la coopération belge qui, pour l'enseignement supérieur béninois, se présente sous forme de :
 - financement de bourses de formation doctorales,
 - renforcement des filières et des programmes de 3^{ème} cycle,
 - soutien à l'administration (renforcement du réseau informatique, bibliothèque, formation, équipement...) de l'UAC ;
 - appui à la mise en place du LMD et au renforcement des capacités de la cellule pédagogique de l'UAC.
- de la coopération néerlandaise, avec :
 - un programme de bourses d'enseignement pour des études aux Pays-Bas ou des formations enseignées par des institutions néerlandaises, financées par la Coopération néerlandaise ;
 - un projet d'appui au renforcement des capacités dans le domaine de la formation et de la recherche agricole (FSA, FA, EPAC) ;
 - un projet de renforcement des capacités dans le domaine de la formation et la recherche dans le domaine de l'eau (FAST, FSA).

- de la coopération danoise (DANIDA) qui, depuis l'année 2004, s'est également impliquée dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur. Un appui a été programmé sur 3 ans à l'université de Parakou. Il s'agit d'apporter un appui aux formations professionnelles, justifiant ainsi le choix du département de gestion. Le niveau d'action du programme se situe surtout à la fin de la formation pour permettre aux étudiants de faire des stages en entreprise. Il s'agit de faire de l'université de Parakou un pôle d'affaire, avec un projet de création d'un centre de recherche dans le domaine de la gestion ;
- de la coopération suisse, dont l'action auprès des partenaires béninois est orientée vers l'appui (sous des formes diverses) à la scolarisation des jeunes filles, de l'école primaire à l'université. L'objectif visé étant de réduire les inégalités entre filles et garçons, en particulier dans la région Nord du pays.

Au niveau des organisations multilatérales :

- l'UNESCO, par l'appui au développement d'un second réseau universitaire de recherche et d'enseignement à distance URNET II ;
- la Banque islamique de développement qui intervient par son appui à la construction de résidences universitaires à l'université d'Abomey-Calavi ;
- l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), par :
 - l'implantation au sein de l'université d'Abomey-Calavi d'un Campus numérique francophone,
 - une politique d'appui au renforcement des capacités pédagogique et de recherche des enseignants chercheurs, de la mobilité des professeurs (missions d'enseignement) et d'attribution de bourses aux étudiants de 3^{ème} cycle,
 - la mise en place des Formations ouvertes et à distance (FOAD) (en partenariat avec la coopération française pour la création d'un centre annexe à Cotonou),
 - un appui à la recherche.
- l'UEMOA, sur financement de la Banque africaine de développement (BAD), par son projet de grande envergure concernant l'appui à l'enseignement supérieur et à la recherche, dont l'objectif principal est la modernisation (amélioration de l'enseignement et de la recherche, renforcement de la gouvernance, de la gestion administrative et financière et du management de l'enseignement supérieur) des universités de l'espace UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), pour une période allant de 2006 à 2010.
- dans la recherche agronomique : le PNUD a financé le plan directeur de l'INRAB et la France accompagne la structuration et l'animation du Système national de recherche agronomique à travers un assistant technique affecté auprès de l'INRAB.

Enfin, d'autres pays développent des coopérations, comme le Maroc qui intervient par son appui à la construction de résidences universitaires.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-béninoise

L'enseignement supérieur béninois est confronté à de très nombreux défis (accroissement du nombre d'étudiants, délabrement et insuffisance des infrastructures, vieillissement du corps enseignant, faible adéquation des formations au marché du travail notamment). La mise en œuvre du système Licence-Master-Doctorat (LMD) constitue un élément de réponse permettant d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité du système. Le projet FSP d'Appui à la restructuration et à l'harmonisation de l'enseignement supérieur (ARHES), mis en œuvre de 2007 à 2011, entendait principalement préparer le ministère béninois de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Direction générale de l'enseignement supérieur et Direction nationale de la recherche scientifique et technique) et, surtout, les deux universités publiques (Université d'Abomey-Calavi et Université de Parakou) à l'implantation de ce nouveau système académique et les accompagner dans sa mise en œuvre.

De 2001 à 2005, la coopération française, dans le cadre d'un précédent projet FSP, le Projet d'appui aux filières professionnelles de l'enseignement supérieur (PAFPES), avait appuyé spécifiquement trois établissements professionnalisés de l'Université d'Abomey-Calavi : la Faculté des Sciences agronomiques (FSA), l'Ecole polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) et le Centre béninois des Langues étrangères (CEBELAE).

L'objectif principal du projet ARHES, élaboré en cohérence avec le Plan décennal de développement du secteur de l'éducation (PDDSE) 2006-2015, était d'améliorer l'organisation et l'efficacité de la scolarité des étudiants :

- au niveau de la gestion administrative par une restructuration du service de la scolarité ;
- au niveau pédagogique par l'implantation du LMD, en développant la professionnalisation des formations et en contribuant au renforcement des capacités d'encadrement.

Il s'agissait ainsi d'apporter un appui afin de rendre le système universitaire plus efficace et plus fonctionnel, dans la perspective de la mise en place du système LMD.

L'appui à la gestion et à l'accompagnement des étudiants a porté sur la réorganisation des procédures de gestion administrative des étudiants, l'équipement et la modernisation des outils informatiques des services de la scolarité et des bibliothèques universitaires, le renforcement des capacités professionnelles administratives des responsables et agents de service de la scolarité et des bibliothèques, l'élaboration d'un programme d'accès aux informations administratives et pédagogiques pour les deux universités.

L'appui à l'entrée des universités béninoises dans le système LMD et la promotion de la recherche s'est traduit par l'aide à l'élaboration et à l'harmonisation des programmes et curricula sur le format LMD, le renforcement des capacités pédagogiques et méthodologiques des enseignants chercheurs en formation initiale et continue, l'aide à la restructuration et au fonctionnement de la recherche scientifique, l'aide à l'émergence de la recherche scientifique.

L'évaluation finale du projet ARHES se déroulera au cours du premier semestre 2012. La réflexion est engagée pour proposer un nouveau projet FSP.

VI- Contacts utiles

Structures	Adresses
Direction générale de l'enseignement supérieur Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique	Tél. 21 32 08 90 02 BP 1211 Cotonou, République du Bénin Courriel : dgesbenin@yahoo.fr
Université d'Abomey-Calavi	Tél. Standard : 21 36 00 74 Rectorat : 21 36 00 28 Fax : 21 36 00 28 01 BP 526 Cotonou, République du Bénin Courriel : uac@intnet.bj Site internet : http://www.uac.bj
Université de Parakou	Tél. 23 61 07 12 Fax : 23 61 07 12 BP 123 Parakou, République du Bénin Courriel : univparakou@borgou.net Site internet : http://www.up.bj

Mise à jour : 14 juin 2012